

LISTE DES DELIBERATIONS
SEANCE COMITE DE DIRECTION DU 30 MARS 2022

Date	N°	Objet	Vote
30/03/2022	2022-06	Compte administratif et compte de gestion 2021	Approuvée
	2022-07	Budget primitif 2022	Approuvée
	2022-08	Election membre bureau CCG	Approuvée
	2022-09	MAJ tableau des effectifs 2022	Approuvée
	2022-10	Projet Widget BOOKING.COM	Approuvée

Délibérations transmises et validées par le contrôle de la légalité le 6 avril 2022.

Reçues et publiées sur le site internet le 11 avril 2022.

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2022-06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Préfecture de la Haute-Savoie
SCCD / Pôle accueil courrier

- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5

Séance du : 30 mars 2022

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 12

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Messieurs AEBISCHER, ANTOINE et LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Mme CACOUAULT

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Madame BUSSAT et Messieurs BERTRAND, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, TANOUS, TOUTAIN.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels n'ayant pas droit de vote : Messieurs ROCAULT, BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Equipe complète

Invités : Mesdames MAISONNIAC, VERTOUNOVA, Monsieur JUGNET.

OBJET : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021

Vu les articles L134-6 et R.133-10 du code du tourisme,

Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que l'approbation du compte administratif et compte de gestion est une attribution du Comité de direction.

Considérant que Monsieur le Président proposera aux membres du Comité de direction, les résultats du compte administratif 2021,
Considérant que le compte de gestion sera identique au compte de résultat,

Considérant qu'il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

Résultat exploitation 2021 : 334 582,96 € : au chapitre 002 (R) de la section exploitation.

Résultat investissement 2021 : 25 180.34 € : au chapitre 001 (R) de la section investissement.

Puis de réaliser un **virement de 27 000 €** : au chapitre 023 (D) de la section fonctionnement et au chapitre 021 (R) de la section investissement, afin d'augmenter notre capacité d'investissement.

Considérant que les affectations par chapitres.

Considérant que le compte administratif sera présenté lors de la séance.

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésorier Principal.

Considérant que le compte administratif sera annexé à la présente délibération.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2021 et constater sa conformité avec le compte de gestion.

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 30 mars 2022,

affiché ou notifié le 30 mars 2022,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.



EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 910 090,33	G 983 001,26	G-A 72 910,93
	Section d'investissement	B 47 170,48	H 35 882,73	H-B -11 287,75
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 261 672,03 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 36 468,09 (si excédent)	
RESULTAT CUMULE 2021	Section exploitation			334 582,96
	Section investissement			25 180,34

074005
TRES. ANNEMASSEII-1
Exercice 202127300 - OT MONTS DE GENEVE HTE SAVOIE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (n)	72 368,09	1 196 932,86	1 269 300,95
Titres de recettes émis (b)	35 882,73	1 022 320,44	1 058 203,17
Réductions de titres (c)		39 319,18	39 319,18
Recettes nettes (d = b - c)	35 882,73	983 001,26	1 018 883,99
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	72 368,09	1 196 932,86	1 269 300,95
Mandats émis (f)	47 170,48	930 464,33	977 634,81
Annulations de mandats (g)		20 374,00	20 374,00
Dépenses nettes (h = f - g)	47 170,48	910 090,33	957 260,81
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		72 910,93	61 623,18
(h - d) Déficit	11 287,75		

074005
TRES. ANNEMASSEEtat II-2
Exercice 2021

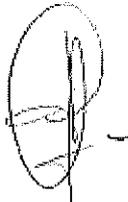
27300 - OT MONTS DE GENEVE HTE SAVOIE

RÉSULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	36 468,09		-11 287,75		25 180,34
Fonctionnement	261 672,03		72 910,93		334 582,96
TOTAL I	298 140,12		61 623,18		359 763,30
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	298 140,12		61 623,18		359 763,30

Annexe – Restes à réaliser (investissements)

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT				
EN DEPENSE				
Collectivité: MONTS DE GENEVE		Budget: BUDGET PRINCIPAL		2021
Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2051 - Concessions et droits similaires		49 242,42 €	38 906,40 €	9 920,00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements		3 578,50 €	0,00 €	0,00 €
2182 - Matériel de bureau et matériel informatique		11 849,97 €	0 754,00 €	0,00 €
2164 - Mobilité		7 700,00 €	1 510,00 €	0,00 €
	Total des dépenses	72 369,89 €	47 170,40 €	9 920,00 €



Direction Départementale des Finances Publiques
 Trésorerie d'Annemasse
 3 rue Marie Curie
 CS 80528
 74107 ANNEMASSE

Le Comptable Public
 par procuration,
 L'inspecteur des finances publiques
 Nathalie BRUNGARD

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	9 920,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	9 920,00	= K+L	0,00

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2022-07

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 30 mars 2022

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 12

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Messieurs AEBISCHER, ANTOINE et LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Mme CACOUAULT

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Madame BUSSAT et Messieurs BERTRAND, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, TANOUS, TOUTAIN.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels n'ayant pas droit de vote : Messieurs ROCAULT, BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Equipe complète

Invités : Mesdames MAISONNIAC, VERTOUNOVA, Monsieur JUGNET.

OBJET : Approbation du budget primitif 2022

Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le vote du budget est une attribution du Comité de direction

Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC soit présenté par le Président au Comité de direction,

Vu les articles L 133-7, L133-8 du code du tourisme,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme, indiquant que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités, à savoir les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312- 1,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme qui prévoit que le budget de l'Office de Tourisme en EPIC est adopté par délibération du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants) et non plus le 15 novembre de l'année précédente ;

Monsieur ANTOINE, Président, exposera au Comité de direction le budget primitif de l'EPIC, par chapitre.

Ce budget a été préparé, conformément aux statuts, par Carole INCANDELA, Directrice,

Considérant que le budget primitif 2022 sera présenté lors du Comité de direction,

Le Budget présenté est équilibré en recettes et dépenses:

Pour la section d'exploitation, à **1 241 294 €.**

Pour la section d'investissement, à **79 980 €.**

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité, le budget primitif 2022 des Monts de Genève, annexé à la présente délibération,

DONNE à l'unanimité, délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 30 mars 2022,

affiché ou notifié le 30 mars 2022,

Ainsi fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme.



Annexe – BP 2022

SECTION D'EXPLOITATION								
DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION			BP 2021	DOB 2022	BP 2022
CHAPITRE 011 Charges à caractère général		427 013,90	392 023,07	399 694	CHAPITRE 002 Excédents antérieurs reportés	201 071,83	334 683,25	334 683
	Total 60	25 000,00	21 883,24	21 000	CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	87 883,00	51 111,00	51 111
	Total 61	127 311,36	131 415,83	141 000	CHAPITRE 74 Subvention d'exploitation	374 000,00	360 500,00	399 500
	Total 62	275 602,59	238 724,59	237 694	CHAPITRE 76 Autres produits de gestion courante	473 578,03	483 629,42	465 100
CHAPITRE 012 Charges de personnel		708 000,00	746 000,00	746 300				
CHAPITRE 05 autres charges de gestion courante		16 118,90	35 000,00	35 000				
CHAPITRE 07 Charges exceptionnelles		5 000,00	0,00	500				
CHAPITRE 022 Dépense Imprévues		5 000,00	5 000,00	5 000				
CHAPITRE 023 - Virement à la section investissement		0,00	35 000,00	27 000				
CHAPITRE 042 Opérations d'ordre de transfert entre section		35 900,00	27 800,00	27 800				
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 106 932,86	1 239 823,07	1 241 294	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 186 932,86	1 239 823,07	1 241 294

SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT			BP 2021	DOB 2022	BP 2022
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles*		49 242,42	45 070,00	43 599	CHAPITRE 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	36 468,09	15 260,64	25 190
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles		23 126,67	33 361,64	32 598	CHAPITRE 021 - Virement de la section d'exploitation	0,00	35 000,00	27 000
CHAPITRE 26 Participations et créances rattachées à des participations		0,00	1 000,00	1 000	CHAPITRE 10 Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0
CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	2 783	CHAPITRE 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	35 900,00	27 800,00	27 800
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		72 369,09	79 431,64	79 980	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	72 368,09	79 060,64	79 980

*dont 99206 RAR

COMITE DE DIRECTION

Date : 30/03/2022

Feuille d'émargement

Approbation budget primitif 2022
Socio-professionnels

Catégorie	Titulaire		Suppléant	
Hôtellerie, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme, loueurs de Meublés de Tourisme classés et chambres d'hôtes	VINCI Laurent	Hôtel Mercure	MASSA Sylvie	Résidence Capucine Appart' hôtel Archamps
Hôtellerie, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme, loueurs de Meublés de Tourisme classés et chambres d'hôtes	MOUCHET Yves	Hôtel Comfort	ROCAULT Dimitri	Hôtel Campanile
Hôtellerie, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme, loueurs de Meublés de Tourisme classés et chambres d'hôtes	BUSSAT Aurélie	Camping la Colombière	BERTAL Najia	Meublé de tourisme
Commerce	LESAGE Sébastien	Pâtisserie Lesage	CUGNET Cédric	Fromagerie Cugnet
Restauration	TANOUS Jean-Pierre	Restaurant l'Observatoire	MARTINEZ Alexis	Restaurant Maison Savoure
Associations et entreprises de loisirs et/ou de tourisme	BERTRAND Jean-Charles	Bureau de la Montagne du Salève		
Associations et entreprises de loisirs et/ou de tourisme	TOUTAIN Bruno	Cyclomundo	BARONNET Eddy	Crazyschool
Structures de tourisme/loisirs/culture publiques ou ayant un lien contractuel avec les collectivités locales	DANNECKER Philip	SMAG Centre de convention		
Structures de tourisme/loisirs/culture publiques ou ayant un lien contractuel avec les collectivités locales	COUCHOURON Estelle	Maison du Salève		

COMITE DE DIRECTION

Date : 30/03/2022

Feuille d'émargement

Elus Annemasse Agglo

Titulaires

AEBISCHER Christian

LUY Jean-Claude

ANTOINE Patrick

MEHDI Amine

MARTIN Anny

Suppléants

BEGUIN Eve

BOUCHÉ Maryline

BOCCARD Bernard

TEPPE-ROGUET Marie-Claire

COMITE DE DIRECTION

Date : 30/03/2022

Feuille d'émargement

Elus CC du Genevois

Titulaires	
BARANSKI Frédéric	DE VIRY François <i>François de Viry</i>
Cacouault Christine <i>cc</i>	LOYAU Sabine
VULLIET Anaïs	
Suppléants	
DE SMEDT Michel	DURET Pierre
EXCOFFIER David	LAVOREL Joëlle

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2022-08

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 30 mars 2022

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 12

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Messieurs AEBISCHER, ANTOINE et LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Mme CACOUAULT

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Madame BUSSAT et Messieurs BERTRAND, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, TANOUS, TOUTAIN.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels n'ayant pas droit de vote : Messieurs ROCAULT, BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Equipe complète

Invités : Mesdames MAISONNIAC, VERTOUNOVA, Monsieur JUGNET.

OBJET : Election d'un nouveau membre au bureau - Représentant 1er collège – C. C. du Genevois

Vu l'article 9 des statuts qui prévoit que :

« Le Bureau permanent est un organe d'initiative et de proposition qui a pour vocation à animer l'action de l'Office de Tourisme et à assurer le suivi des actions engagées.

le bureau comprend les 10 personnes suivantes :

- le Président et les deux Vice-Présidents de l'Office,*
- 2 représentants du premier collège autre que le Président et le Vice-Président, dont un pour chaque collectivité*
- 5 socioprofessionnels désignés parmi les membres du second collège autres que le vice-Président »*

Considérant la démission de M. LECAQUE, représentant du 1^{er} collège de la C.C du Genevois, au Comité de Direction et au Bureau de l'Office de Tourisme,

Considérant la nomination de Mme CACOUAULT pour sa succession,
Il est proposé de réélire un nouveau membre du Bureau - 1^{er} collège,

Election du représentant du premier collège :

Mme CACOUAULT se présente.

Résultat des votes :

- 5 votes pour Mme CACOUAULT*

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

ELIT à l'unanimité Mme CACOUAULT comme membre du Bureau pour le 1er collège.

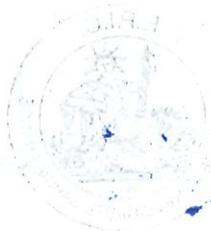
M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 30 mars 2022,

affiché ou notifié le 30 mars 2022,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.





- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2022-09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 30 mars 2022

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 12

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Messieurs AEBISCHER, ANTOINE et LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Mme CACOUAULT

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Madame BUSSAT et Messieurs BERTRAND, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, TANOUS, TOUTAIN.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels n'ayant pas droit de vote : Messieurs ROCAULT, BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Equipe complète

Invités : Mesdames MAISONNIAC, VERTOUNOVA, Monsieur JUGNET.

OBJET : Modification tableau des effectifs 2022 au 30.03.22

Modification 1 : Modification intitulé et missions poste alternant - Service Ressources

Après élaboration du plan marketing de 2022 et compte tenu des nombreux projets, notamment relatifs à l'optimisation de la gestion de la taxe de séjour, Il est proposé de modifier l'intitulé et les attributions de l'alternant du service ressources.

Il sera nommé « Assistant(e) administratif et RH » et aura des missions plus larges :

- Gestion administrative RH
- Organisation administrative et logistique des comités de direction
- Gestion administrative de la taxe de séjour

Modification 2 : Embauche CDD saisonnier période estivale – Service Accueil

Considérant la volonté de l'OT d'étendre les horaires d'ouverture de la MMT sur la période estivale et de réaliser des accueils délocalisés pendant la saison,

Il y a lieu de créer un emploi non permanent (CDD) pour un accroissement saisonnier d'activité de Conseiller(e) en séjour à temps complet pour une durée hebdomadaire d'emploi de 35 heures sur la période du 15 juin au 15 septembre 2022, échelon/indice 1.2.

Considérant que le tableau des effectifs mis à jour sera présenté lors du comité de direction,

Considérant que le Président précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi créé sont inscrits au Budget Primitif 2022, chapitre 012.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité la modification de l'intitulé et des attributions du poste alternant du service ressources indiquée ci-dessus.

APPROUVE à l'unanimité l'embauche d'un CDD saisonnier Conseiller en séjour à temps complet sur la période du 15 juin au 15 septembre 2022, échelon/indice 1.2.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 30 mars 2022,

affiché ou notifié le 30 mars 2022,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Président
Monsieur ANTOINE



Annexe 1 - Tableau des effectifs 2022
MàJ au 30/03/2022

EMPLOIS PERMANENTS

Effectifs 2022

Date création du poste	Fonction	Nbre poste	Temps travail en %	Base Hebdo	Mensuel	Échelon/indice (CCN 3175)	Temps de travail
2010	Directeur	1	100,00%	35	151,67	Agent non titulaire fonction publique territoriale	CDD temps plein, 38h par semaine, 22 RTT
2011	Responsable commercial	1	100,00%	35	151,67	3.1 - Cadre	CDI temps plein, soit 39h par semaine 25 RTT
2012	Commercial	1	100,00%	35	151,67	2.3 - Technicien Agent de maîtrise	CDI temps plein soit 35 h par semaine
2014	Responsable Communication et promotion	1	100,00%	35	151,67	3.1 - Cadre	CDI temps plein, soit 39h par semaine 25 RTT
2016	Chargé de communication digitale	1	80,00%	28	121,33	2.4 – Technicien Agent de maîtrise	CDI 80% soit 28 h par semaine
2018	Chargé de relations presse et animations	1	100,00%	35	151,67	2.3 – Technicien Agent de maîtrise	CDI temps plein soit 35 h par semaine
2021	Community Manager	1	100,00%	35	151,67	2.3 – Technicien Agent de maîtrise	CDI temps plein soit 35 h par semaine
2014	Responsable Accueil et Qualité	1	100,00%	35	151,67	3.1 - Cadre	CDI temps plein, soit 39h par semaine 25 RTT
2011	Conseiller en séjour	1	80,00%	28	121,33	2.1 - Technicien Agent de maîtrise	CDI temps partiel soit 28h par semaine
2011	Conseiller en séjour	1	100,00%	35	151,67	2.1 - Technicien Agent de maîtrise	CDI temps plein soit 35h par semaine
2018	Conseiller en séjour	1	60,00%	21	91	2.3 - Technicien Agent de maîtrise	CDI temps partiel soit 21h par semaine
2014	Responsable pôle ressources - Assistante de direction/RH	1	100,00%	35	151,67	3.1 - Cadre	CDI 95 % soit 33h par semaine (congé parental 143h/mensuel jusqu'au 02/04/2023)
2010	Comptable	1	100,00%	35	151,67	2.3 – Technicien Agent de maîtrise	CDI temps plein soit 35h par semaine
2019	Référent taxe séjour	1	100,00%	35	151,67	2.2 - Technicien agent de maîtrise	CDI temps plein soit 35h par semaine
	Total	14,00	13,20	Quotité travail	2002,03		

EMPLOIS NON PERMANENTS

Effectifs 2022

Date création du poste	Fonction	Nbre poste	Temps travail en %	Base Hebdo	Mensuel	Échelon/indice (CCN 3175)	Temps de travail
2021	Alternant Assistant administratif et RH	1	100,00%	35	151,67	rémunération légale : en fonction age et diplôme	CDD contrat alternance 35h/semaine - période école/entreprise
2021	Alternant Assistant communication	1	100,00%	35	151,67	rémunération légale : en fonction age et diplôme	CDD contrat alternance 35h/semaine - période école/entreprise
2021	Alternant Assistant commercial	1	100,00%	35	151,67	rémunération légale : en fonction age et diplôme	CDD contrat alternance 35h/semaine - période école/entreprise
2022	Saisonnier Conseiller en séjour	1	100,00%	35	151,67	1.2 - Employé	CDD saisonnier temps plein soit 35h par semaine 15/06-15/09
	Total	4,00					

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2022-10

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 30 mars 2022

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 12

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame BUSSAT

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Messieurs AEBISCHER, ANTOINE et LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (2) Monsieur DE VIRY, Mme CACOUAULT

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Madame BUSSAT et Messieurs BERTRAND, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, TANOUS, TOUTAIN.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels n'ayant pas droit de vote : Messieurs ROCAULT, BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Equipe complète

Invités : Mesdames MAISONNIAC, VERTOUNOVA, Monsieur JUGNET.

OBJET : Projet Widget BOOKING.COM

L'Office de Tourisme n'offre actuellement aucun moyen de réservation hôtelière sur son site web amiral.

Les internautes ont uniquement la possibilité de découvrir l'offre des hébergeurs sans avoir moyen de transformer leur visite par une réservation concrète.

BOOKING.COM propose aux acteurs institutionnels du tourisme (OT, CDT, CRT) de devenir partenaires affiliés, renforçant ainsi leurs canaux de distribution.

Après étude approfondie de l'outil proposé (widget de réservation), l'OT estime avantageux d'intégrer ce widget en marque blanche et d'offrir ainsi aux visiteurs, la possibilité de transformer leur visite sur le site de OTMDG en réservation effective, via la page « séjourner » (dans la rubrique « séjourner » et les sous-rubriques concernées).

Les conditions, la tarification et les disponibilités proposées, seront identiques à celles déjà intégrées par les hébergeurs dans leur propre système de réservation (PMS), aspirées et publiées par BOOKING.COM.

Le projet soumis a reçu l'approbation préalable des représentants du CHAG (Club Hôtelier Annemasse & Genevois).

LES AVANTAGES :

Les avantages pour les hébergeurs déjà tous intégrés et publiés par BOOKING.COM :

- Bénéficier d'un relais local accrédité pour une meilleure diffusion, via la page vitrine publiée par OT MDG.
- Conserver la maîtrise de leur distribution, étant eux-mêmes à la source des produits et des tarifs proposés.
- Pousser leurs ventes et adapter leurs offres aux événements du territoire grâce au paramétrage d'un code de réservation propre à l'événement et relayé par l'OT MDG qui référence l'offre auprès des organisateurs (événements sportifs, culturels, salons, Conventions, congrès, etc.).

Les avantages pour les visiteurs, clients potentiels :

- Disposer d'un moyen de réservation immédiat dans leur langue et leur monnaie lors de leur visite sur le site web de l'OT.
- Avoir accès à l'intégralité de l'offre Booking. Réserver également d'autres nuitées hors territoire, international inclus, avant, après ou pendant leur séjour.

Les avantages pour l'OT :

- Étendre le champ des prestations accessibles via son site grand public. Offrir un meilleur service et un levier de réservation pour concrétiser et transformer une visite site web en réservation pure.
- Accroître la notoriété et le trafic du site www.montsdegeneve.com
- Bénéficier d'une affiliation gratuite ne comportant aucun frais technique et permettant de générer un chiffre d'affaires complémentaire.

Economiquement :

Toute transaction confirmée et réglée aux hébergeurs, dont la source est authentifiée via le widget intégré dans www.montsdegeneve.com, fait l'objet d'une rétrocession partielle de la commission perçue par BOOKING.COM à hauteur de 25% du montant global du dossier.

Au vu de cet exposé, le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité la mise en place du widget BOOKING.COM et d'en assurer la gestion.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 30 mars 2022,

affiché ou notifié le 30 mars 2022,

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Président
Monsieur ANTOINE



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 6 AVR. 2022

ARRIVEE
5